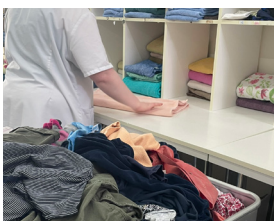


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



Rapport moral *

Malgré des contraintes budgétaires croissantes, l'APAJH 87 a réussi en 2025 à poursuivre l'amélioration de la qualité de ses prestations et l'augmentation de ses capacités d'accueil pour répondre au mieux aux demandes d'accompagnement encore insatisfaites.

Sur le pôle multi-handicap :

- L'achèvement de la construction de la nouvelle unité autisme nous a déjà permis d'améliorer la qualité de vie des résidents actuels, d'en accueillir 4 nouveaux d'août à décembre 2025. Suite à une décision récente, 6 places supplémentaires compléteront le service. L'association est heureuse d'avoir pris le risque de construire ce bâtiment surdimensionné car il va être utilisé à 100%.

- La construction de la nouvelle Unité Résidentielle pour autistes sévères est bien avancée pour un accueil progressif à l'automne.

Je souhaite féliciter et remercier les personnels de la MAS qui se sont mobilisés depuis plusieurs années afin d'obtenir la certification polyhandicap qui constitue une véritable reconnaissance de la qualité de nos accompagnements et qui nous encourage à poursuivre.

Sur le service vacances et loisirs :

L'activité est globalement stable avec une qualité reconnue et appréciée par les bénéficiaires, compte tenu de l'augmentation des coûts et de notre volonté de proposer des tarifs socialement acceptables, l'activité a été déficitaire. Malgré l'absence de subventions et la multiplicité des contraintes réglementaires, il nous faudra nous rapprocher de l'équilibre économique tout en maintenant notre qualité.



Hubert BARTHELEMY
Président de l'APAJH
Haute-Vienne

Sur le pôle éducation formation :

- Face aux besoins grandissants, l'IME a réalisé de nombreuses actions afin d'améliorer l'accompagnement de jeunes TSA. La formation, la supervision, les adaptations de nombreux processus, le développement d'outils de communication spécifiques ont permis d'engager une évolution pérenne des pratiques.

- Suite à une demande de l'ARS, un dispositif intensif a été déployé pour prendre en charge un mineur avec de grands troubles du comportement et sans solution. L'engagement des professionnels, leur patience, leur expertise ont permis de réduire les troubles et d'engager quelques actions éducatives et permettre un avenir dans un établissement. Un grand Merci pour l'engagement de toutes et tous !

- Le Sessad a pu augmenter le nombre de jeunes accueillis passant de 59 à 68 malgré le maintien du nombre de places. Cet accueil permet notamment d'affiner les projets des enfants dont l'orientation IME s'avère plus pertinente.

Sur l'entreprise adaptée :

L'activité a été soutenue et a permis d'assurer un bon résultat financier qui comme vous le savez est partagé pour moitié par les salariés dans le cadre de l'intéressement. Une nouvelle prestation de location de draps a démarré et répond bien aux besoins de certains clients. Enfin, des investissements significatifs ont été réalisés permettant de disposer d'un outil de production de qualité

Quelques chantiers pour 2026 :

- À la MAS : l'arrivée des 6 résidents (3 déjà accueillis et 3 nouveaux) de l'Unité Résidentielle dans leur bâtiment dédié et des nouveaux résidents dans l'unité autisme pour l'occuper en totalité.
- La poursuite de la réflexion sur l'avenir de l'IME que ce soit dans le cadre du projet de territorialisation de l'accueil des jeunes, qu'en termes de personnes accueillies, d'activités proposées et de localisation géographique.
- Pour l'entreprise adaptée, la recherche de nouveaux marchés reste la préoccupation essentielle.
- Pour le service vacances loisirs, il convient de rechercher de nouvelles propositions de prestations afin de mieux répondre à la demande et assurer l'équilibre économique de l'activité.

Au-delà...

S'il est bien difficile de disposer de chiffres précis, il est indéniable que la conférence nationale du handicap de 2023 a permis d'apporter des solutions à de nombreuses demandes, mais les listes d'attente restent importantes. D'autre part, les tensions internationales et la situation financière de la France pourraient conduire à une dépriorisation des ressources allouées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ces personnes comptent sur nous; restons donc mobilisés pour alerter sur les situations sans solution et tout faire pour mieux les accompagner

Merci à tous, bénévoles, cadres et salariés, pour votre engagement et votre professionnalisme pour améliorer la qualité des nos accompagnements.

* Sommaire

L'année 2025 en images 4

Les chiffres clés 2025 6

Glossaire 7

Pôle Multi-handicap 8

Pôle Éducation Formation 15

Service vacances et loisirs 20

Entreprise Adaptée 23

Bénévolat 26

Fonctions supports 28

Projet associatif 30



L'année 2025 en images *

■ **Janvier** | Les jeunes de l'IME présentent leur spectacle de danse contemporaine devant près de 400 personnes.



■ **Mars** | L'APAJH Haute-Vienne lance sa première journée Vis ma vie, pour favoriser la découverte des métiers entre salariés.



■ **Mai** | Les jeunes de l'IME, en collaboration avec les élèves de l'école de la Jonchère, préparent les plants destinés à la vente.



■ **Février** | Les jeunes de l'IME profitent d'un séjour inclusif au ski pour découvrir le milieu montagnard.



■ **Avril** | La reconstruction du service est inaugurée en présence des partenaires, des familles et des professionnels.



■ **Juin** | L'Assemblée Générale de l'association se tient au Conseil départemental, avec les adhérents, partenaires et professionnels.



■ **Août** | L'entreprise adaptée s'équipe d'un nouveau véhicule pour ses collectes, livraisons de linge et déplacements du quotidien.



■ **Octobre** | La matinée d'intégration des nouveaux professionnels est organisée pour la troisième année consécutive.



■ **Juillet** | C'est le début des départs de séjours organisés par le service vacances ! Au total, 400 vacanciers, pour 56 séjours, sont partis.



■ **Septembre** | L'APAJH Haute-Vienne présente son projet associatif 2025-2029, fruit d'un travail collectif nourri par l'expérience de terrain.

■ **Novembre** | Le service Polyhandicap de la MAS est passé à l'épreuve de la certification Cap Handéo, après plusieurs années de travail collectif.



■ **Décembre** | La fête de Noël est organisée à la MAS autour du thème des oursons, avec la traditionnelle distribution des cadeaux.



Les chiffres clés

2025 *

■ 1 018 personnes accompagnées

Un peu plus de 1 000 personnes ont été suivies dans leur quotidien en 2025, chacune avec son histoire, ses besoins, ses progrès.

■ 13 millions € de budget

En 2025, 13 millions d'euros de budget annuel ont permis d'assurer l'accompagnement, de maintenir des équipes engagées et des structures à la hauteur des besoins.



■ 210 professionnels

En 2025, 210 professionnels se sont investis au profit du bien-être des personnes qu'ils accompagnent chaque jour.

■ 10 établissements et services

Ses 10 établissements et services permettent d'accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur vie.

■ 53 ans

Depuis 53 ans, l'APAJH Haute-Vienne accueille, écoute et accompagne des personnes en situation de handicap et leurs familles. Chaque année est remplie de défis à relever, de nouvelles situations (parfois complexes) à traverser mais aussi de victoires concrètes, grandes ou petites, qui prouvent que l'engagement de terrain fait vraiment la différence.

Glossaire *

A

ARS

Agence Régionale de Santé

ALIS

Association de Loisirs et d'Intégration Sociale

C

CPOM

Contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens

E

EMO

Équipe MObile pour adultes autistes

EMOP

Équipe MObile Polyhandicap

ETP

Équivalent temps plein

ESAT

Établissements ou services d'accompagnement par le travail

G

GIS

Groupe d'Insertion Scolaire

I

IME

Institut Médico-Éducatif

INE

Identifiant National Élève

M

MAS

Maison d'Accueil Spécialisée

P

PPI

Plan Pluri-annuel d'Investissements

Q

QVCT

Qualité de vie et des conditions de travail

R

RH

Ressources humaines

RBPP

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

S

SAM

Service d'Accompagnement Mobile

SEGPA

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SESSAD

Service d'Éducation Spéciale et Soins À Domicile

SESSAD PRO

Service d'Éducation Spéciale et Soins À Domicile Professionnel

T

TSA

Troubles du Spectre Autistique

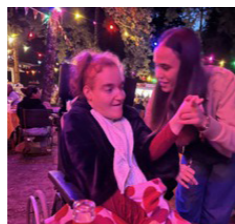
U

ULIS

Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire

UR TSA

Unité Résidentielle TSA



Pôle multi-handicap ✨

Depuis 1991, le pôle multi-handicap de l'APAJH Haute-Vienne accompagne des adultes en situation de polyhandicap ou d'autisme, à travers cinq services complémentaires.

La **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)** accueille près de 65 personnes en hébergement ou en accueil de jour, réparties dans des unités adaptées à chaque situation, encadrées 365 jours par an par une équipe pluridisciplinaire.

L'**Équipe Mobile Autisme (EMO)**, créée en 2017, intervient directement dans le quotidien des personnes autistes, pour faciliter leur parcours de vie et soutenir les professionnels qui les accompagnent.

L'**Unité Résidentielle TSA (UR TSA)** (ex PAJEC Plateforme d'Accueil de Jour Externalisée Collaborative) est un dispositif mis en place depuis février 2017. Il permet d'accompagner des jeunes adultes diagnostiqués autistes « sévères » et repérés dans le cadre de situations critiques.

L'**Équipe Mobile Polyhandicap (EMOP)**, mise en place en 2019, intervient auprès des personnes polyhandicapées et de leurs familles pour faciliter leur parcours de vie, proposer des temps de répit et coordonner les démarches avec les partenaires.

Enfin, le **service d'habitat inclusif (l'APPART)**, ouvert en 2020, accompagne des personnes autistes vers l'autonomie et le logement ordinaire, en s'appuyant sur les ressources de la cité.

Les chiffres clés de la Maison d'Accueil Spécialisée

✨ 59 personnes

C'est le nombre de personnes hébergées en internat au cours de l'année 2025. C'est 4 de plus que l'année dernière.

✨ 21 personnes

C'est le nombre de personnes accueillies en accueil temporaire. En 2024, c'était 10 personnes.

✨ 69 personnes

C'est le nombre de personnes sur liste d'attente. 29 concernent le service polyhandicap et 40 pour le service autisme.

Accueil temporaire : une augmentation justifiée

En 2025, 21 personnes ont été accueillies en accueil temporaire, en **hausse significative** par rapport aux années précédentes, grâce notamment à l'ouverture de **nouvelles places sur le service autisme de l'unité Cosmos**.

Dans ce cadre, **plusieurs stages d'observation et de mise en situation** ont été réalisés, ayant conduit à la mise en place de séjours en accueil temporaire. Les personnes accueillies sont majoritairement en attente d'une place permanente.

L'accueil temporaire vise **deux objectifs** : offrir du répit aux aidants et accompagner

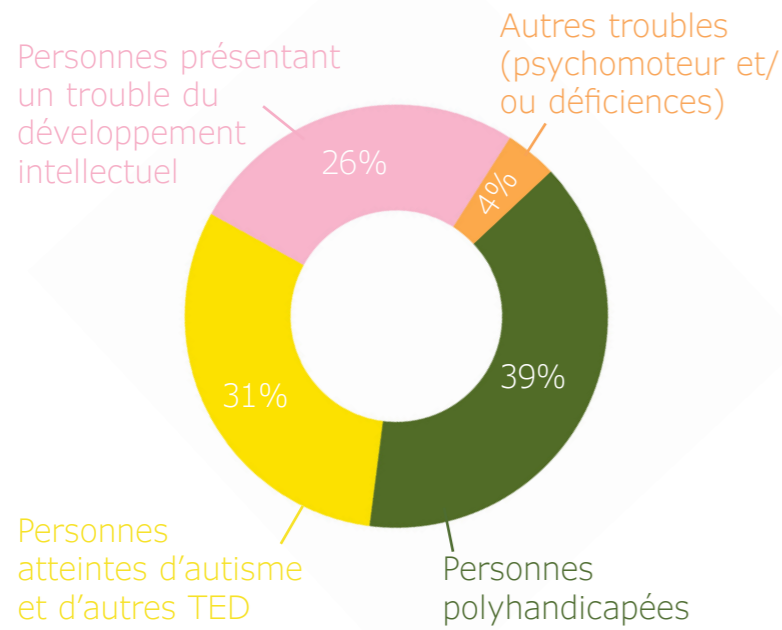
les transitions vers les secteurs enfant/adulte ou entre le domicile et l'institution.

Au total, 576 journées ont été réalisées sur l'année, pour un **taux d'occupation de 75,7 %**. Comme les années antérieures, la planification des accueils temporaires a été régulièrement ajustée afin de **s'adapter aux besoins des personnes accompagnées et de leurs familles**. Ces indicateurs traduisent une augmentation notable de l'activité sur ce dispositif. L'équipe de l'EMOP s'est mobilisée pour organiser ces accueils en lien avec les familles, en les sensibilisant à l'importance d'anticiper les présences et absences.

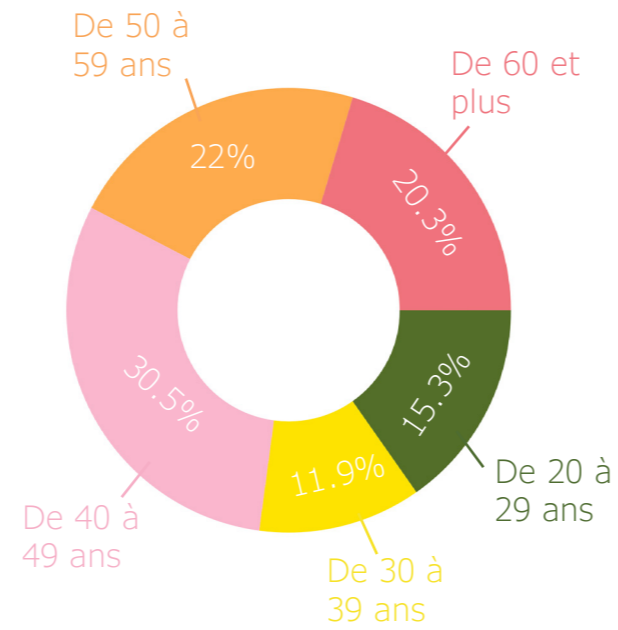
Des besoins en soins en lien avec le vieillissement des résidents

En 2025, le nombre de journées d'hospitalisation a plus que doublé par rapport à 2024, passant de **66 à 149 jours**. Cette évolution reflète le vieillissement progressif des personnes accompagnées et **la complexification de leurs besoins en santé** : augmentation des troubles de la déglutition, des infections urinaires, de la fragilité respiratoire, et recours accru aux soins spécialisés et aux équipements médicaux. La surveillance médicale, assurée sept jours sur sept, a également été renforcée.

Parallèlement, les séjours en famille restent nombreux, témoignant de la volonté de l'établissement de **préserver les liens familiaux**. Un accompagnement spécifique est mené avec certaines familles pour tenir compte **du vieillissement simultané des résidents et de leurs aidants, en proposant des solutions adaptées** : transports, aides à domicile, mobilisation de l'EMOP. Ce travail demande du temps, de l'écoute et de la médiation, dans le respect du rythme de chacun.



Déficiences principales des résidents de la MAS en 2025



Âge des résidents de la MAS en 2025

Service autisme : ouverture et déménagement dans les nouveaux locaux

En avril 2025, l'inauguration des nouveaux locaux s'est tenue en présence des financeurs, partenaires, professionnels, familles et résidents.

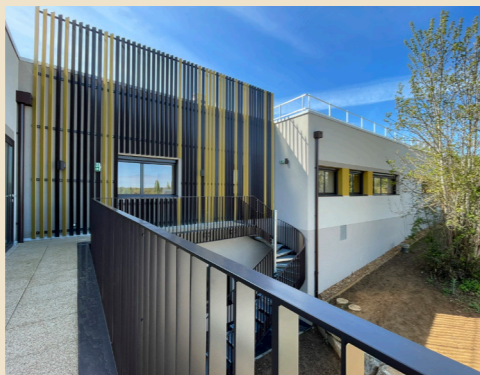
En juin 2025, le service autisme a déménagé dans de nouveaux locaux sur le site d'Aixe-sur-Vienne. Cette évolution a permis d'améliorer les conditions d'accueil des personnes accompagnées, en proposant des espaces plus adaptés, sécurisés et fonctionnels.

Le service a ouvert avec sa capacité autorisée initiale, soit :

- 12 places d'hébergement complet en internat,
- 1 place d'accueil de jour,
- 1 place de répit pour adulte en situation complexe.

En décembre 2025, une extension de capacité est venue compléter ce dispositif avec :

- la création de 2 places supplémentaires d'accueil de jour,
- la création de 2 places supplémentaires en internat.



La certification Polyhandicap : une étape marquante

L'année 2025 restera marquée par l'obtention de la certification qualité Cap'Handéo Polyhandicap. Cette reconnaissance vient attester de la qualité des accompagnements proposés sur l'ensemble des services polyhandicap de la MAS.

La démarche qualité est pilotée depuis plusieurs années par la coordonnatrice qualité, la psychologue, et la cheffe de service. Leur engagement constant, aux côtés des coordonnatrices d'unité et des équipes, a permis d'ancrer durablement les pratiques dans une logique d'amélioration continue. Le travail mené autour des PPI, la montée en compétence des professionnels et l'attention portée au sens des actions engagées ont constitué des leviers essentiels de cette réussite.

Au terme de trois jours d'audit, les auditrices ont souligné de nombreux points forts, sans relever de non-conformité ni de point de vigilance. Plusieurs éléments ont été mis en avant :

- une ambiance de travail sereine et bienveillante,
- une forte cohésion des équipes et des méthodes partagées,
- une articulation fluide entre le soin et l'éducatif,
- une personnalisation fine des accompagnements,
- une implication active des familles,
- une culture du feed-back favorisant l'évolution des postures professionnelles.



Cette certification constitue une reconnaissance collective du travail accompli depuis cinq ans et un encouragement à poursuivre la dynamique engagée.

Le renforcement de la dimension soins



L'accompagnement somatique a poursuivi son évolution en 2025. La trame médicale du PPI a été retravaillée afin de renforcer la prévention et d'améliorer la lisibilité des problématiques de santé. Plusieurs protocoles ont été actualisés, notamment ceux relatifs à l'hyperthermie et à l'épilepsie, avec la création d'outils facilitant la gestion des situations d'urgence.

Le travail de désensibilisation aux soins s'est poursuivi. L'utilisation du MEOPA (Mélange équimolaire oxygène-protoxyde d'azote) a été maintenue dans un cadre sécurisé et tracé. Le recours à la téléexpertise (endocrinologie, dermatologie, gastro-entérologie) s'est développé, améliorant l'accès aux soins spécialisés.

Enfin, un projet de réaménagement de l'infirmerie a été engagé, avec la création d'un espace dédié à la préparation des thérapeutiques, afin de renforcer l'efficacité et la sécurité des pratiques.

Une année 2025 riche en sorties et activités

Les objectifs travaillés par l'animatrice de la MAS sont définis en cohérence avec les besoins et objectifs inscrits dans les PPI. Des activités à visée **ludique, éducative et de bien-être** sont également proposées afin de favoriser le plaisir, la motivation et l'engagement des résidents.

Au cours de l'année 2025, plusieurs activités ont été développées en collaboration avec l'ergothérapeute :

- des **séances Snoezelen**, favorisant la détente, la stimulation sensorielle et le bien-être;
- la création **d'un mur musical**, conçu avec la participation des résidents, permettant de travailler la créativité, l'expression et la motricité;
- la mise en place **d'un jardin**, offrant un espace de participation active, de stimulation sensorielle et de valorisation des résidents;
- l'organisation de **journées roller et vélo-poussoir**, accompagnées de pique-niques;
- des **parcours de motricité**, pour stimuler les capacités physiques dans un cadre ludique;
- des **sorties baignade à l'étang de Bussière-Galant**, rendues possibles grâce à l'utilisation d'un dispositif de mise à l'eau (tire-à-l'eau), garantissant accessibilité et sécurité.

Les temps d'accueil du matin ainsi que les **fêtes institutionnelles** viennent également compléter l'activité de l'animatrice tout au long de l'année. Au total, sur l'année 2025, ce sont **150 séances individuelles, 200 séances collectives et 40 activités extérieures** qui ont été organisées pour **60 résidents concernés**.



L'EMOP : un dispositif qui gagne en maturité

En 2025, l'EMOP a **consolidé son organisation et renforcé la qualité de ses accompagnements**. Plusieurs ajustements structurants ont marqué l'année : mise en place de temps de feedback avec la cheffe de service et la psychologue, harmonisation des évaluations avec la démarche qualité institutionnelle, et formalisation de la procédure d'admission en accueil temporaire.

Sur le plan de l'activité, **17 personnes ont été accueillies**, dont 4 nouvelles entrées, pour un taux d'occupation de 75,89 %, en progression par rapport à 2024. Sur le volet coordination territoriale, **12 interventions à domicile ont été menées auprès de 4 familles**, avec la mise en place d'outils de communication et d'aides techniques, notamment dans des situations de vieillissement des aidants.

L'EMO : un service ancré dans les besoins du territoire

L'EMO répond à un **besoin territorial réel et durable**. En 2025, 15 adultes autistes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé à domicile, et 8 personnes restent en attente d'une prise en charge. Ce chiffre illustre **l'insuffisance des dispositifs existants face aux besoins spécifiques de ce public**.

En agissant directement dans les lieux de vie, l'EMO **favorise l'autonomie, prévient les ruptures de droits et sécurise les parcours de vie**. Son approche modulable, entre accompagnements principaux, ponctuels et sensibilisation des acteurs du territoire, en fait un service souple et ancré dans les réalités locales.

Grâce à un réseau partenarial structuré (emploi, logement, santé, droits sociaux), l'EMO constitue un maillon essentiel de l'inclusion des personnes autistes vivant à domicile.

L'unité Grappelli : l'évolution des profils redessine le projet

L'année 2025 a confirmé une **évolution significative du profil des résidents** de l'unité Grappelli. Trois résidents sur les six présents sont âgés de 60 à 76 ans et présentent des besoins liés au vieillissement, ce qui a conduit à recentrer les projets vers le bien-être et le rythme de vie, tout en maintenant les liens avec les partenaires extérieurs (soins, esthétique, démarches en ville).

Deux départs ont eu lieu en 2025, laissant deux places vacantes. L'étude des dossiers en liste d'attente a mis en évidence **un décalage entre les profils majoritairement orientés (polyhandicap lourd, cérébrolésions, jeunes TSA avec troubles du comportement) et les caractéristiques du service**. Depuis juin, plusieurs stages ont été organisés pour évaluer l'adéquation des candidats. 2025 aura été une année de transition, marquée par l'évolution du groupe et une réflexion active sur le repositionnement du service.

L'Unité Résidentielle TSA s'installe à Aix-sur-Vienne

En parallèle de l'ouverture du nouveau service autisme, l'Unité Résidentielle TSA a déménagé en juin 2025 dans les anciens locaux du service autisme, sur le site d'Aix-sur-Vienne.

Ce repositionnement a permis d'améliorer les conditions matérielles d'accueil des résidents, de se rapprocher des autres services du pôle en favorisant l'intégration institutionnelle de l'équipe, et de renforcer les coopérations transversales.

Ces évolutions immobilières et organisationnelles ont nécessité un important **travail d'adaptation des équipes**, mais ont contribué à structurer davantage le pôle et à favoriser les synergies entre les dispositifs.

En septembre 2025, l'équipe de l'Unité Résidentielle TSA a organisé un **après-midi portes ouvertes** pour présenter le service de manière conviviale, valoriser les résidents, favoriser les échanges entre les équipes et donner une image positive et dynamique.



Un rôle ressource

L'APAJH Haute-Vienne a été désignée comme l'un des trois porteurs de projet pour l'ouverture des 18 places d'Unité Résidentielle en Nouvelle-Aquitaine. De ce fait, 14 personnes susceptibles d'intégrer les unités de la région ont été rencontrées par les professionnels de terrain, le coordonnateur, la cheffe de service et le directeur. Cette désignation témoigne de la **reconnaissance de l'expertise de l'association dans l'accompagnement des situations complexes à l'échelle régionale.**

Un engagement sans faille des équipes malgré les difficultés

L'année 2025 a été marquée par des tensions RH significatives, particulièrement en fin d'année, avec jusqu'à 7,5 ETP absents simultanément en raison d'arrêts maladie, d'un accident du travail et d'un poste vacant. Malgré ce contexte difficile, **l'équipe restante a fait preuve d'une remarquable capacité de mobilisation** pour assurer la continuité des accompagnements. Face à ces fragilités, le soutien interne aux professionnels a constitué un levier essentiel avec **160 temps de soutien** portés par le coordonnateur et un professionnel formé aux outils de supervision. Ces espaces ont permis de maintenir un **cadre technique solide et une cohérence des pratiques**, contribuant ainsi à préserver la qualité de l'accompagnement des résidents malgré un contexte particulièrement contraint.

Malgré un contexte RH particulièrement contraint, les activités ont continué de se développer, avec de nouveaux partenariats permettant la mise en place d'activités variées (escalade, jump parc, sorties en milieu ordinaire) témoignant de l'engagement des équipes à **maintenir une vie quotidienne riche et stimulante pour les résidents**. Le déménagement a également ouvert de nouvelles opportunités en permettant aux résidents de bénéficier des activités proposées par l'animatrice de la MAS.



Pôle Éducation Formation *

Depuis 1981, le pôle éducation formation de l'APAJH Haute-Vienne, à travers ses différents services, apporte une réponse médico-sociale au plus près des besoins des jeunes.

L'**Institut Médico-Éducatif (IME)** est un établissement agréé pour accompagner 70 adolescents de 12 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans trouble de la personnalité. Le site de Beaubreuil accueille les 12-14 ans et celui de Lascaux les 14 ans et plus.

Le **Service d'Accompagnement Mobile (SAM)**, créé en 2021, intervient directement dans le quotidien des jeunes pour les aider avec un accompagnement individualisé et ainsi éviter les ruptures de parcours à la sortie de l'IME.

Le **Service D'Éducation Spéciale et Soins À Domicile (SESSAD)** accompagne des enfants et adolescents âgés de 0 à 20 ans, en situation de handicap, en proposant une aide spécialisée liée au développement de la personnalité, à l'autonomie et à la scolarisation.

Le **SESSAD PRO** accueille des jeunes de 16 à 25 ans inscrits dans un cursus professionnel et/ou scolaire, signataires d'un contrat d'apprentissage ou non, présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation et/ou de troubles de la personnalité.

Les chiffres clés de l'IME

* 97 jeunes

En 2025, 97 jeunes ont été accueillis au sein de l'IME, toutes sections confondues (Beaubreuil, SAM, ...)

* 15 jeunes sortis

En 2025, 15 jeunes sont sortis de l'IME dont 60% pour aller travailler dans un ESAT.

* 13 397 journées

Le prévisionnel était fixé à 14 700 journées. Le taux d'occupation est fixé à 91%, en baisse par rapport à 2024, cela s'explique par un taux d'absentéisme plus important en 2025 qu'en 2024.

L'inclusion à l'école, une réalité

En juin 2025, l'ARS et l'Éducation Nationale ont évalué l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) de l'IME de l'APAJH Haute-Vienne au collège Maupassant à Limoges (après une évaluation similaire au collège d'Ambazac en 2024). Les points clés mis en avant :

- Inscription officielle de tous les élèves au collège avec un INE et un accès à Pronote, renforçant leurs droits et leur sentiment d'inclusion.
- Intégration réussie de l'UEE dans le collège, avec des échanges bénéfiques dans les deux sens : soutien à certains élèves du collège et temps d'inclusion sociale/scolaire pour les élèves de l'UEE, notamment via la SEGPA.
- Bilan très positif des inspecteurs de l'ARS et de l'Éducation Nationale, soulignant une inclusion totale, tant sur le plan fonctionnel qu'au niveau du bâtiment.

Ce bilan illustre une évolution réussie d'un enseignement spécialisé isolé vers une scolarité pleinement intégrée dans le droit commun.



Accompagnement des jeunes TSA : une montée en compétences engagée

En 2025, l'IME a engagé des actions significatives pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), dans un contexte de forte progression de ce public : la part des jeunes avec un TSA comme déficience principale a doublé en un an, passant de 9% à 17% entre 2024 et 2025. Cette évolution, combinée à un nombre important de troubles associés générant des problématiques comportementales, rend indispensable une montée en compétences des équipes. Parmi les mesures phares mises en place en 2025 :

- La poursuite des formations et la mise en place de la supervision des pratiques.
- La création d'un poste d'éducatrice de Vie Sociale Coordonnatrice, confié à une professionnelle aguerrie à l'accompagnement de personnes présentant des troubles

autistiques, jouant un rôle de relais entre supervision et équipes.

Avec le développement des connaissances théoriques, des adaptations concrètes ont suivi : emplois du temps visuels, pictogrammes, aménagements sensoriels, objectifs du Projet Individuel d'Accompagnement en mode SMART...

Pour 2026, les priorités sont toujours de renforcer les compétences professionnelles, de développer la communication alternative, d'harmoniser les pratiques avec familles et partenaires, et d'améliorer la qualité de vie des jeunes.

Ce travail de transformation, ancré dans les RBPP, vise une évolution pérenne des pratiques, en tenant compte des réalités institutionnelles.

Prise en charge d'une situation critique : un défi humain et professionnel

Fin octobre 2024, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a sollicité en urgence l'APAJH Haute-Vienne pour prendre en charge un jeune mineur présentant des troubles du comportement sévères (comportements auto et hétéro-agressifs, mises en danger récurrentes, ...) suite à une saisie du Préfet par le Conseil Départemental. L'APAJH a été choisie pour sa capacité reconnue à gérer les situations complexes.

De mi-novembre 2024 à mi-juillet 2025, un dispositif intensif a été déployé : 3,8 ETP de jour et 2 ETP de nuit mobilisés en permanence. Après des débuts très difficiles, une amélioration notable du comportement a été observée, permettant d'engager progressivement des actions éducatives et de socialisation. Ce résultat témoigne autant de l'efficacité de l'approche que de l'engagement exceptionnel des professionnels, dont la résilience, la patience et l'expertise ont été déterminantes. En juillet 2025, le jeune a été admis dans une institution de la région parisienne, marquant l'aboutissement d'un accompagnement exigeant, mené jusqu'à son terme.

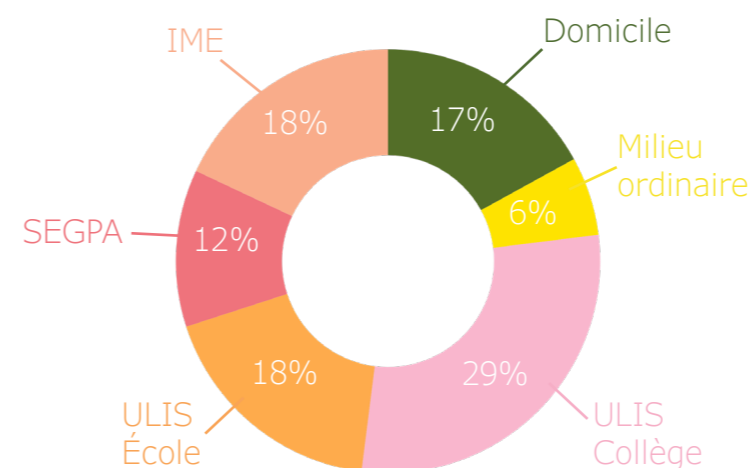


2025 : une année de montée en charge pour le SAM

En 2025, le Service d'Accompagnement Mobile (SAM) a accompagné 11 jeunes (6 garçons et 5 filles, 4 mineurs et 7 majeurs, avec une moyenne d'âge de 17 ans et demi) présentant des Troubles du Développement Intellectuel et/ou des troubles comportementaux, psychologiques ou psychiatriques.

La montée en charge du SAM insufflé un second souffle dans les accompagnements. Il favorise une meilleure fluidité des parcours et lutte efficacement contre les ruptures. Il a également permis la poursuite d'accompagnements de jeunes en grandes difficultés personnelles, familiales et/ou sociales. L'approche individualisée du SAM offre une meilleure appréhension des situations délicates, parfois en décalage avec la dynamique collective de l'établissement. La prise en compte de ces situations contribue à apaiser les tensions au sein de l'IME et à réduire les risques de passages à l'acte (difficultés comportementales, mises en danger, comportements auto et/ou hétéro-agressifs).

La provenance des jeunes admis en 2025



Des actions de prévention nécessaires et adaptées



Vie affective et sexuelle

Une quarantaine de jeunes ont bénéficié d'interventions collectives animées avec le **Planning Familial** et un professeur de SVT, tandis que certains ont bénéficié d'un suivi individualisé. Une quinzaine de professionnels ont également été formés sur **l'accompagnement à la vie affective et sexuelle**.



Sécurité routière

Grâce à un partenariat renouvelé avec **l'auto-école d'Ambazac** et un nouveau dispositif aménagé pour les personnes en situation de handicap proposé par la Direction Départementale du Territoire, **3 jeunes ont validé le code, 1 a obtenu le permis AM, 4 l'ASSR 1 et 11 l'ASSR 2** (100% de réussite).



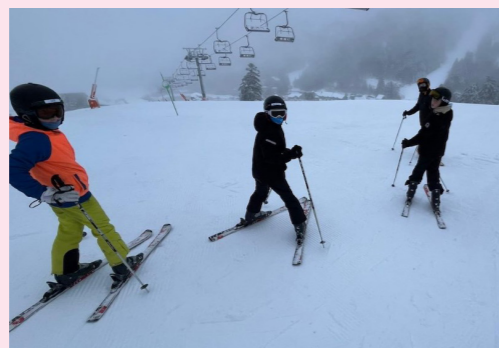
Réseaux sociaux

En 2025, des actions de prévention sur les réseaux sociaux ont été menées avec des partenaires spécialisés : **interventions des gendarmes** auprès de 30 jeunes sur le consentement et les dangers du numérique, et un travail sur les écrans engagé à **Beaubreuil avec Addictions France87**.

Quelques moments de vie !



Participation de 3 jeunes au festival Festi'zac, via le partenariat Hors les Murs avec la commune d'Ambazac.



Séjour inclusif à la Bourboule en partenariat avec le collège Jean Moulin d'Ambazac.



Visite de Madame Baglin-Le Goff, Rectrice de l'académie de Limoges à l'IME.



Journée au Futuroscope pour les 19 jeunes inscrits dans les groupes d'initiation et de sensibilisation (GIS).



Séjour à Chastreix pour les jeunes de l'antenne de Beaubreuil à la découverte des volcans endormis.



Participation au marché de Noël de Saint-Laurent-les-Églises avec les ventes des produits fabriqués en atelier.

Des admissions doublées au SESSAD

En 2025, le SESSAD a accueilli **14 nouveaux jeunes**, un chiffre en nette progression puisqu'il a doublé par rapport à l'année précédente. Ces nouvelles admissions ont eu lieu suite au départ de jeunes précédemment accompagnés qui ont pu intégrer **des établissements spécialisés mieux adaptés à l'évolution de leurs besoins** : 4 d'entre eux ont rejoint l'antenne de Beaubreuil et 2 autres un Institut Médico-Éducatif (IME) de Haute-Vienne.

Le SESSAD joue en effet un rôle clé dans le parcours de certains jeunes : il les accompagne le temps qu'une place se libère dans un établissement spécialisé, tandis qu'ils sont scolarisés en classe ULIS à l'école. Cette période, qui dure généralement entre 2 et 3 ans, permet **d'affiner le projet de chaque enfant et d'accompagner les familles dans la réflexion autour d'une orientation vers un IME**.

Cette dynamique, observée depuis plusieurs années, tend à se renforcer sur les années à venir.

Les chiffres clés du SESSAD et SESSAD PRO

* 47 et 21 jeunes

Au SESSAD, 47 jeunes ont été suivis en 2025 (contre 44 en 2024) et 21 sur le SESSAD PRO (contre 15 en 2024).

* 215 personnes

C'est le nombre de personnes inscrites au 31 décembre 2025 sur la liste d'attente sur SESSAD et du SESSAD PRO.

* 3 ans et demi

C'est la durée moyenne d'accompagnement du SESSAD, contre 18 mois au SESSAD PRO. 9% des jeunes du SESSAD sont orientés vers le SESSAD PRO à la sortie en 2025, contre 33% en 2024.



SESSAD PRO : les actions menées auprès des jeunes

Cette année, les accompagnements ont principalement porté sur quatre axes essentiels : l'insertion professionnelle, le soutien scolaire, la socialisation et les démarches administratives.

La moitié des jeunes a bénéficié d'un **soutien à l'autonomie**, qu'il s'agisse de l'obtention du permis de conduire, de l'apprentissage des déplacements en autonomie ou encore de la gestion de leurs rendez-vous. Pour ce qui est de la santé, un quart ont été accompagnés dans **l'accès aux soins**, grâce à la mobilisation du réseau de partenaires de droit commun.

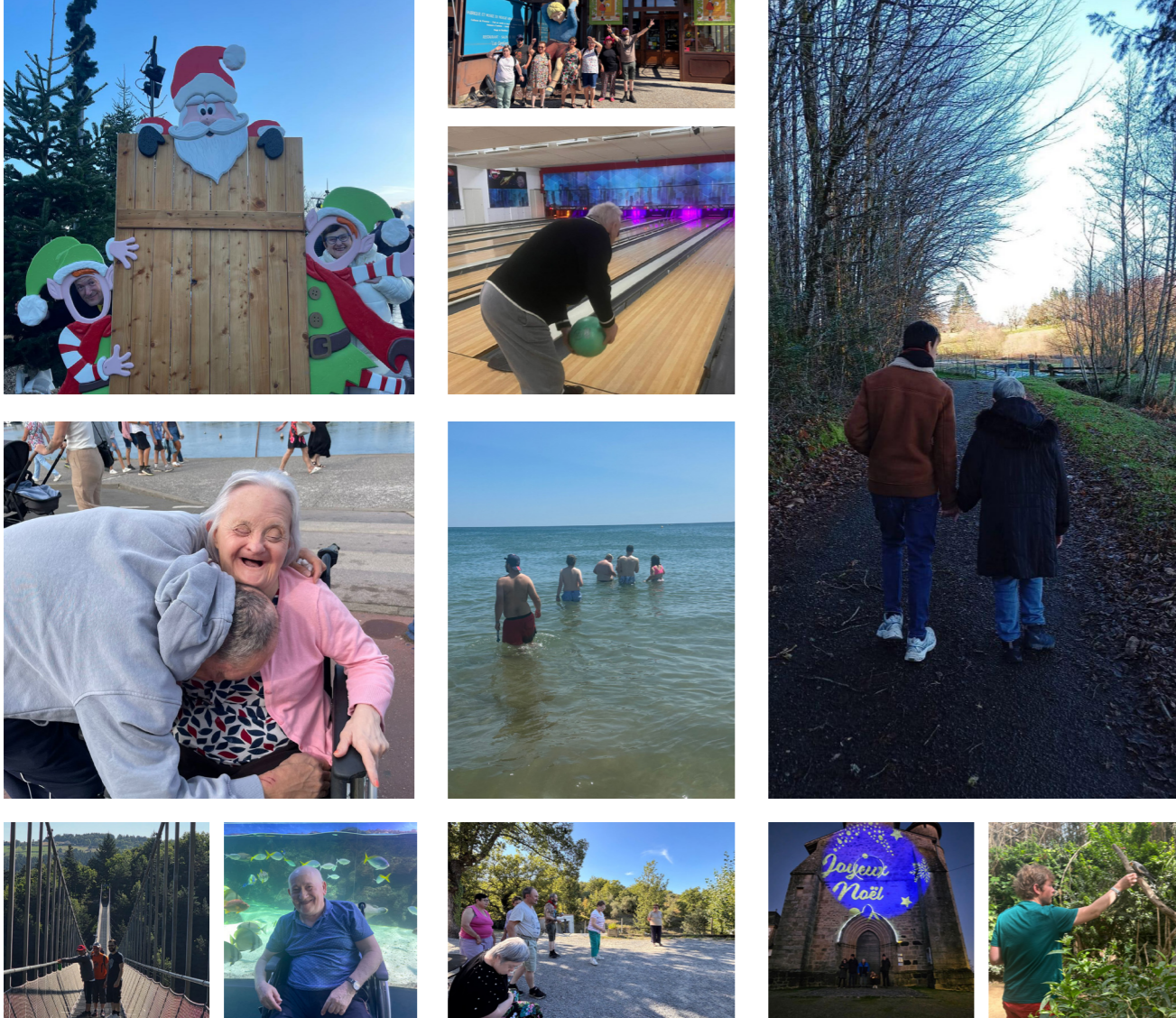
Enfin, il convient de souligner que l'adhésion de certains jeunes (mais aussi les familles) aux propositions d'accompagnement du service peut représenter un défi. Lorsque les difficultés sont minimisées ou peu reconnues, il devient nécessaire d'adapter l'approche pour **maintenir un lien de confiance et favoriser une implication progressive dans le parcours d'accompagnement**.



Visite de la ferme lors d'un séjour à Saint-Clément (19)



Atelier de création de cupcake



Service Loisirs et Vacances *

Ouvert en 1978, le service vacances de l'APAJH Haute-Vienne a pour principal objectif de **permettre l'accès aux vacances pour toutes et tous**. Les membres de ce service organisent des week-ends à thème ainsi que des séjours de vacances à la mer, à la montagne ou à la campagne, en France ou à l'étranger. Chaque année, des centaines de personnes en situation de handicap partent en vacances grâce à ce service et aux différents professionnels (accompagnateurs, responsables de séjours...) qui le font vivre.

En 2006, afin de proposer un accès aux loisirs pour toutes et tous en dehors des séjours, et d'organiser **des animations plus ponctuelles tout au long de l'année**, le service loisirs a été créé.

Des services civiques en soutien

En 2025, trois services civiques ont été recrutés pour soutenir le service sur différents sujets : l'administratif et l'appui à l'accompagnement des groupes lors des sorties. Malheureusement, le **manque de candidatures complique le recrutement des services civiques**, pourtant essentiels au fonctionnement du service et permettant à des jeunes de découvrir les loisirs et les vacances adaptées.



Les sorties toujours appréciées

Chaque année, certaines sorties sont plus prisées que d'autres. Parmi elles, le **restaurant** avec 32 sorties, le **bowling McDo** avec 31 sorties, le **cinéma McDo** avec 24 sorties et enfin, les **après-midi ou soirées festives** avec 16 sorties.

On constate qu'il s'agit principalement de sorties simples et conviviales, qui permettent aux participants de se retrouver et de profiter dans un cadre détendu. Ces sorties, faciles à organiser et très appréciées, **favorisent les échanges et la socialisation**.

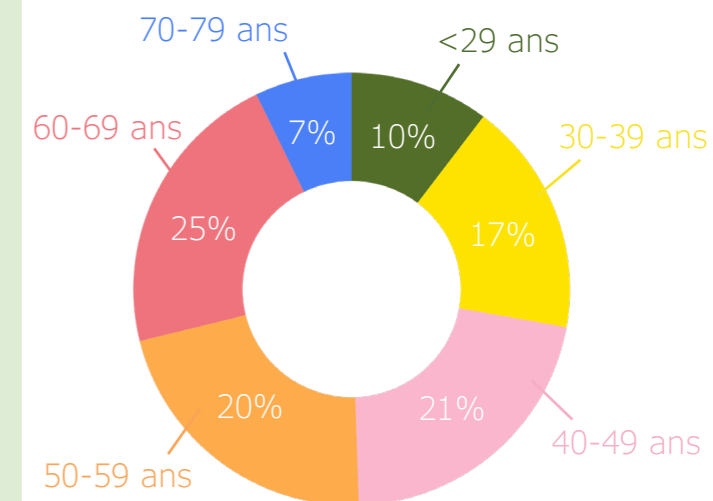


Les partenariats

Durant l'année, le service loisirs a poursuivi les différents partenariats avec les établissements habituels : Foyer de vie, Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et appartements du jardin des Amis de l'atelier, le foyer de l'APSAH, les foyers de vie et d'hébergement de Delta plus à Panazol, l'EHPAD des Bayles, L'Établissement Public Départemental pour l'Accueil de l'Enfance du handicap et l'accompagnement vers l'autonomie (EPDAHAA) d'Ambazac, la MAS d'Esquirol, le foyer le Kaolin et les dispositifs familles gouvernantes de l'UDAF87. En 2025, un partenariat a été développé avec le Foyer de vie et le FAM Delta Plus de Cassepierre.

Ils permettent au service loisirs de toucher le plus grand nombre de personnes et de développer son activité.

L'âge moyen des adhérents



Les chiffres clés du service loisirs

* 205 adhérents

Ce nombre reste constant par rapport à 2024, le service loisirs comptait 205 adhérents.

* 192 sorties

En 2024, c'était 204 séances qui avaient été organisées. On constate une légère baisse.

* 1502 séances

Ici aussi, on constate une diminution des séances, en 2024, 1567 séances avaient été comptabilisées. Cela s'explique par des annulations de dernière minute et à l'annulation de certaines sorties extérieures au printemps en raison des conditions météorologiques.

Les jeudis après-midi répit

En avril 2025, le service a intégré la **Plateforme de Répit des Aidants**, en proposant des jeudis après-midi répit. L'idée c'est de proposer des activités diverses sur Limoges pour **prendre le relais et laisser du temps libre aux proches aidants**. L'accompagnement n'a pas encore démarré mais sera effectif en 2026.

Les chiffres clés du service vacances

* 76 séjours

Sur les 76 séjours, 56 ont été réalisés en été et les 20 autres durant le reste de l'année.

* 533 personnes

En 2024, 541 personnes sont parties en vacances, ce chiffre reste constant.

* 3 502 journées

Le nombre de journée reste lui aussi constant avec 3 557 journées en 2024 contre 3 502 en 2025.

Le recrutement et la formation des animateurs

Durant l'été 2025, 73 personnes ont été recrutées par le service vacances. La majorité d'entre elles ont encadré plusieurs séjours, ce qui représente au total **161 contrats**. Parmi ces recrues, 23 ont assuré la fonction de responsables de séjour.

Une session de formation dédiée aux responsables a été organisée afin d'aborder la réglementation, les missions du responsable, ainsi que les enjeux du travail en équipe. Par ailleurs, un **week-end de formation a réuni une cinquantaine d'animateurs**, leur permettant de faire connaissance et d'échanger autour de leur futur rôle. Ce temps collectif a également permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles, telles que la fragilité du public accueilli, l'alimentation ou encore l'hygiène. Certains de ces sujets ont été illustrés par des **vidéos tutoriels** réalisées dans le cadre d'un partenariat avec l'EHPAD de Naves.

En complément de ces temps de préparation, une **formation au PSC1** est proposée aux animateurs. Cette année, neuf personnes se sont portées volontaires pour y participer.

Une nouvelle adresse adaptée pour des séjours réussis

En 2025, une nouvelle destination, et plus particulièrement un nouveau gîte, a conquis le cœur des vacanciers comme des animateurs : le gîte des Kolopins, situé à Grazac, en Haute-Loire. Ce lieu a été apprécié pour ses nombreux aménagements dédiés aux personnes à mobilité réduite : salle de bain adaptée, ascenseur, fauteuil de mise à l'eau pour la piscine, rampes d'accès extérieures ...

Les vacanciers ont ainsi pu profiter pleinement de leur séjour dans un environnement à la fois sécurisé et confortable. Une expérience particulièrement appréciée, qui sera renouvelée dans les années à venir.

Ces structures adaptées restent encore rares, et l'équipe du service met tout en œuvre pour dénicher des lieux répondant au mieux aux besoins et au bien-être de chacun.



Les «sacs verts» ont été financés par la **boulangerie Chez Renard**. Des gourdes ont également été financées par le **Crédit Agricole**. Cet achat permet d'avoir un impact environnemental par la non utilisation de bouteille d'eau jetable pendant les séjours.



Entreprise adaptée *

Basée à Verneuil-sur-Vienne, l'entreprise adaptée est gérée par l'APAJH depuis octobre 2001. C'est une structure qui emploie principalement **des personnes en situation de handicap**. Sa mission est de leur fournir un environnement de travail adapté tout en favorisant **le développement de leurs compétences** et leur intégration professionnelle. Inscrite dans l'économie sociale et solidaire, l'Entreprise Adaptée combine **performance économique et engagement social**.

Elle propose plusieurs services : **l'activité de blanchisserie** ouverte aux particuliers et aux industriels; **des prestations de services** (entretien de locaux professionnels, tri administratif, etc.) avec une mise à disposition de salariés auprès d'entreprises du milieu ordinaire.

Depuis janvier 2023, l'Entreprise Adaptée a repris en gestion **la blanchisserie de Châteauponsac**.

Ouvrir l'Entreprise Adaptée : la solution pour découvrir

Avec une politique axée sur **l'ouverture de l'entreprise**, l'accueil des stagiaires est un élément important de la vie de la structure. Aujourd'hui, l'accueil se fait uniquement sur la blanchisserie de Verneuil. Pour bon nombre d'entre eux, l'entreprise adaptée est **une structure méconnue** mais qui apparaît comme une alternative entre le milieu ordinaire et le milieu protégé. Certains se voient proposer à la suite des stages des **remplacements** au sein de la blanchisserie.

En 2025, **12 stagiaires ont eu la possibilité de découvrir la blanchisserie** suite à des demandes de divers partenaires : SESSAD, IME, ESAT, Maison Familiale Rurale, Cap Emploi, Association de réinsertion...

La proposition d'une nouvelle offre : la location de linge

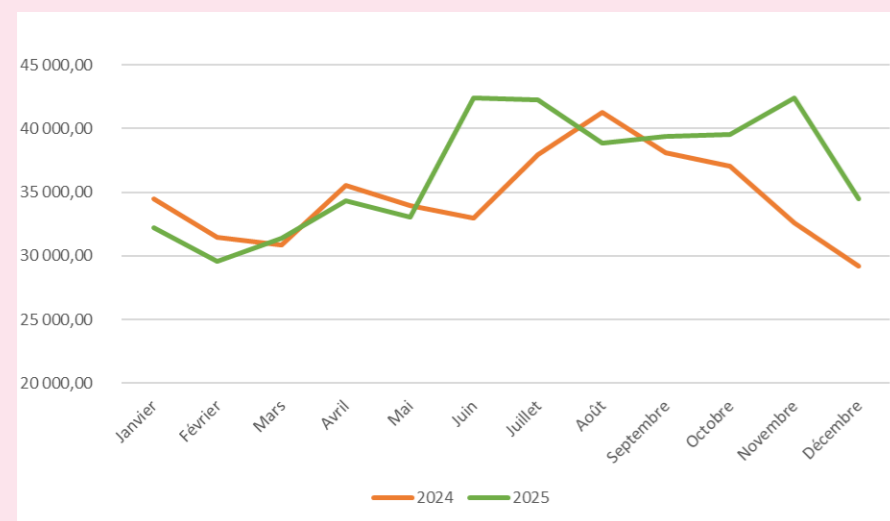
Afin de démarcher de nouveaux clients dans le secteur médico-social, la blanchisserie a mis en place une nouvelle offre : **la location et entretien de linge**. Plutôt pour le linge plat, l'objectif est que l'entreprise achète le linge à sa charge et inclut dans son prix d'entretien un coût de location. Cela permet à l'établissement client de ne plus gérer un stock de linge. Il peut ainsi **passer commande pour chaque livraison en fonction de son besoin**.

Pour l'entreprise, cela permet **d'harmoniser les pratiques** et de proposer ce service à plusieurs établissements avec les mêmes draps.

Un des inconvénients majeurs est le besoin de place pour **le stockage de ces draps**. Afin de ne pas se mettre en difficulté, nous avons fait le choix de commencer avec un seul client pour apprendre et maîtriser au mieux cette nouvelle offre. Après des débuts fastidieux, l'équipe a pu mettre en ordre de marche pour bien gérer ce nouveau process. L'objectif pour 2026 est de **développer cette nouvelle offre** avec de nouveaux clients.



L'évolution du chiffre d'affaires des blanchisseries entre 2024 et 2025



En 2025, le chiffre d'affaires global des deux blanchisseries progresse de 5,5 %. À Châteauponsac, la hausse est de 4,8 %, en lien avec l'augmentation des volumes de linge traités. À Verneuil, on a une progression de 6,3 %, liée à la signature d'un client majeur à compter du mois de juin, ce qui explique le pic observé sur le graphique. De plus, l'arrière-saison a été particulièrement dynamique, avec un niveau d'activité record enregistré en novembre.

Les chiffres clés de l'Entreprise Adaptée

* 550 kgs

C'est le nombre de linge traité chaque jour sur le site de Verneuil-sur-Vienne. Pour le site de Châteauponsac, c'est 150 kgs de linge par jour.

* 13 nouveaux clients

En 2025, 13 nouveaux clients professionnels ont fait confiance à l'EA. Sur les 13, 2 font appel aux prestations de service en milieu ordinaire.

* 22 salariés

Au 31/12/25, l'EA comptait 22 salariés pour 17.17 ETP, dont 12.38 ETP de travailleurs en situation de handicap (soit 72% des effectifs).

Optimisation des coûts et transition vers des produits écocertifiés

À la fin de l'année 2024, l'entreprise a constaté une charge trop importante concernant les fournitures en produits lessiviels. De ce fait, une **mise en concurrence auprès de différents fournisseurs** a été réalisée en 2025.

C'est vers un **fournisseur français** basé à Grenoble que le choix de l'EA s'est tourné. Avec ce dernier, l'objectif est double puisqu'il y a à la fois **le respect de l'environnement** à l'aide de produits écocertifiés et des **économies** par rapport à notre ancien fournisseur.

Les prestations de service

Les prestations externes assurées par les salariés de l'EA consistent à la réalisation des activités suivantes :

- Le nettoyage et l'entretien des locaux professionnels : assurer la propreté et l'hygiène des espaces de travail afin de garantir un environnement sain et agréable.
- Activités d'économat à destination des entreprises : deux salariés interviennent dans ce domaine en s'occupant du tri du courrier, de la réception des commandes fournisseurs, de l'archivage de documents et de la gestion des archives.

En 2025, deux nouveaux clients du secteur de Limoges ont choisi de faire confiance à l'EA pour l'entretien de leurs locaux. On constate une hausse de l'activité pour les prestations de service, mais une diminution du chiffre d'affaires, en raison d'un changement stratégique intervenu dans le cadre des prestations réalisées au sein de l'APAJH Haute-Vienne.

L'objectif pour 2026 est de structurer et consolider une équipe mobilisée afin de permettre le développement de l'activité et de répondre à l'ensemble des demandes.

De nouveaux investissements

En juillet 2025, l'ancien camion a été remplacé par un **véhicule neuf, floqué aux couleurs de l'EA**. Plus visible et identifiable que le précédent, qui ne portait que le logo, il contribue à **renforcer l'image** de l'établissement lors des déplacements.



En août 2025, le site de Verneuil-sur-Vienne s'est équipé d'une **nouvelle sècheuse-repasseuse** intégrant des technologies modernes permettant de **gagner en qualité et en productivité**. Son utilisation étant similaire à l'ancien modèle, les professionnels n'ont pas eu besoin de formation spécifique.





Les bénévoles *

Le conseil d'administration est composé de 24 membres qui se sont réunis sept fois en 2025, en présentiel. Le bureau, quant à lui, est composé de 11 membres, et s'est réuni onze fois en 2025.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 3 juin 2025 dans les locaux du Conseil Départemental afin de présenter les activités et les résultats de l'association pour l'année 2024. Durant cette réunion, une nouvelle administratrice a été cooptée : Madame Françoise Jammet.

Président : Hubert Barthélémy
Vice-président : Jean-Dominique Varenne
Vice-président : Yves Lacroix
Vice-président : Alain Lemasson
Trésorier : Philippe Delpeyroux
Trésorier adjoint : Jean-François Chapellas

Secrétaire général : Bruno Gardic
Secrétaire adjoint : Jean-Pierre Ruchaud
Membres :
 Gino Zuliani
 Michel Foussette

Les chiffres clés du bénévolat

* **2 021 heures**

Le temps passé, en mode déclaratif, a été évalué à 2 021 heures soit 1,33 ETP.

* **22 convois**

En lien avec le service vacances et loisirs, les bénévoles ont réalisé 22 convois.

* **15 462 km**

Dans le cadre de leurs activités, les bénévoles ont effectué 15 462 km en 2025.

Les activités des administrateurs en interne

* Pôle éducation formation

L'administrateur délégué s'est fortement investi au sein de l'IME en participant aux temps institutionnels (Conseil de vie sociale, CA du collège Maupassant, accueil de l'IEN-ASH, restitution de l'unité d'enseignement, événements conviviaux). Il a contribué au fonctionnement via le suivi, la communication et les partenariats culturels, notamment autour du projet « Sentiers buissonniers ». Au sein de l'association, il a pris part à diverses rencontres institutionnelles, représentations et instances (CDAPH, COMEX), ainsi qu'aux actions liées aux 20 ans de la loi Handicap.

* Pôle multi-handicap

L'administrateur délégué a pris part aux temps forts du Pôle, notamment lors de la journée des familles ainsi que des fêtes de l'été et de Noël, favorisant les liens avec les usagers et leurs proches. Il s'est investi dans les moments institutionnels à travers les réunions périodiques du pôle, les réunions d'information à destination des tutelles et sa participation au CVS. Aussi, l'administrateur chargé du suivi des travaux a participé à 50 réunions de chantier dans le cadre des travaux du service autisme et de l'Unité Résidentielle.

* Entreprise Adaptée

L'administrateur délégué maintient un lien permanent avec l'entreprise, sur le site de Verneuil-sur-Vienne et celui de Châteauponsac, et assure des visites régulières, notamment durant les congés du responsable. Il participe à des réunions spécifiques consacrées au développement de l'activité de l'EA et à l'intéressement des salariés.

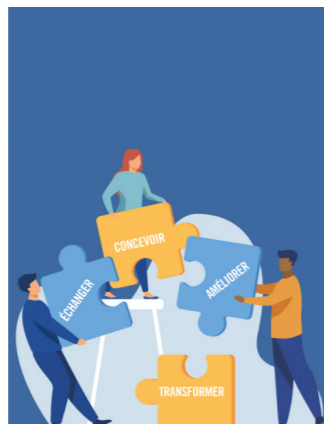
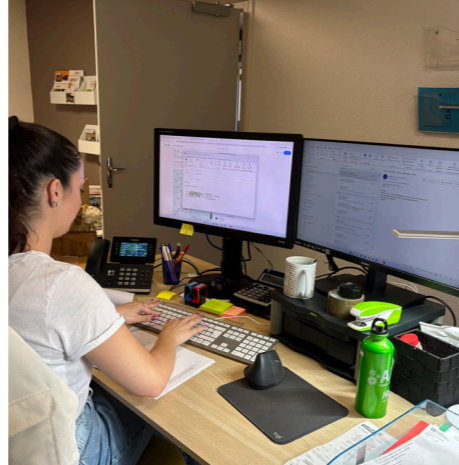
* Service vacances et loisirs

L'administrateur délégué a participé aux travaux de préparation et aux séances de formation des responsables de séjours et à la journée Bilan des séjours d'été. Cette année, certains membres du bureau sont intervenus au Gîte de Saint-Clément, en vue de la vente 2026 (2 commissions, 7 interventions).

* Commission communication

La commission communication, composée de 6 administrateurs, la secrétaire de direction et la chargée de communication, s'est regroupée quatre fois. Les sujets essentiels ont été : l'Echo des différences, les supports des vœux (carte et vœux) et l'Echo solidaire à destination des partenaires.

De manière générale, les administrateurs s'investissent dans le fonctionnement quotidien de l'association : comptabilité, cybersécurité, télésurveillance, projet associatif, accompagnement des professionnels à certaines rencontres, etc. Ils s'investissent aussi dans certaines instances pour porter les valeurs de l'association : à la MDPH, dans d'autres conseils d'administration, dans des comités de pilotage ... Aussi, en 2025, le président de l'association a été élu au conseil d'administration de la fédération et participe à la commission des marchés. Il est également membre du conseil d'administration d'Actimad.



Fonctions supports *

Ouvert en 2008, le siège social a apporté une nouvelle organisation à l'association et s'étoffe au fil des années. La direction générale et les services du siège assurent la gestion globale des Etablissements et services de l'association sur toutes les fonctions supports : comptabilité, ressources humaines, achats, qualité, informatique et communication.

Le siège est composé de 11 professionnels en CDI qui représente 8,88 ETP, d'une personne mise à disposition qui représente 0,40 ETP et d'une apprentie (1 ETP).

Une direction générale mobilisée sur les projets structurants

Au cours de l'année 2025, la directrice générale a été mobilisée autour de plusieurs sujets structurants, tout en assurant la gestion globale de l'association et le pilotage des axes de travail des différents pôles.

L'APAJH s'était positionnée en fin d'année 2024 pour reprendre la gestion de l'association ALIS, suite à un redressement judiciaire. La directrice générale a monté, suivi l'intégralité du dossier, et l'a défendu au tribunal en février 2025. L'association ALIS a cependant été reprise par un autre intermédiaire que l'APAJH.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par l'élaboration et la présentation du nouveau projet associatif 2025-2029 de l'APAJH Haute-Vienne. Ce travail de fond a fortement mobilisé la directrice générale, notamment pour sa coordination et sa rédaction.

En parallèle, plusieurs dossiers stratégiques ont été conduits :

- la négociation de nouvelles places de MAS avec l'ARS,
- le bouclage financier de l'UR TSA,
- la négociation du CPOM.

La démarche qualité

En 2025, la démarche qualité a été rythmée par la préparation de l'évaluation externe des pôles éducation formation et multi-handicap, et la finalisation des projets d'établissements de la MAS et de l'IME. Enfin, un accompagnement spécifique a été apporté aux professionnels du pôle éducation formation dans le cadre de l'enquête de données SERFIN.

Hygiène, Sécurité et Environnement

Sur le plan de la sécurité, des commissions de sécurité ont été conduites à la MAS et à l'IME. À la MAS plus particulièrement, le changement de système de sécurité incendie a donné lieu à une mise à jour complète des procédures ainsi qu'à des sessions de formation à destination des professionnels, afin de garantir une parfaite maîtrise des nouveaux équipements et protocoles.

Mécénat

L'année 2025 a également vu la structuration d'une véritable démarche de mécénat. L'APAJH est désormais référencée sur plateforme Edons, s'accompagnant d'une démarche active de sollicitation auprès des entreprises partenaires. Une communication trimestrielle dédiée aux mécènes et partenaires a été créée afin d'entretenir et de renforcer les liens. Par ailleurs, le projet de l'Unité Résidentielle TSA a été présenté devant différentes fondations dans le but d'obtenir des financements pour les travaux.

Une réorganisation au service de la réactivité

En 2025, le service comptabilité, finances et achats a été réorganisé afin d'améliorer sa réactivité. Désormais, les deux professionnelles sont en mesure d'assurer l'ensemble des missions du service. La première, forte de son expérience en comptabilité, peut également intervenir dans la gestion des commandes. La seconde, auparavant affectée aux achats, est désormais en capacité de participer aux activités comptables.

Cette évolution répond à un réel besoin de continuité de service, notamment pendant les périodes de congés ou en cas d'absence imprévue. Elle a nécessité une formation interne. Le travail de préparation ayant été engagé dès 2024, cette réorganisation s'est concrétisée en 2025.

Les chiffres clés des fonctions supports

* 5 390 heures

Le service RH a assuré l'organisation et le suivi de 5 390 heures de formation pour 176 salariés.

* 3 221 abonnés

C'est le nombre total d'abonnés qui nous suivent sur Facebook et LinkedIn, avec une moyenne de 6 publications par mois.

* 32 442 €

C'est le prix investi dans le matériel informatique en 2025. 95% de ce montant concerne l'achat d'un nouveau serveur.

Les grands projets... *

■ Construction et déménagement de l'URTSA

La construction des nouveaux locaux ayant débuté en 2025, l'URTSA sera prête courant 2026 et permettra aux résidents comme aux professionnels d'avoir des locaux adaptés aux besoins. Aussi, ces nouveaux locaux permettront l'accueil de trois nouveaux résidents.

■ 20 ans du service loisirs

Pour cette occasion, un temps festif sera organisé pour permettre aux usagers et aux animateurs de se retrouver, anciens comme nouveaux.

■ Nouveau projet de service pour le SESSAD

En 2026, des groupes de travail se réuniront pour dresser un état des lieux des forces et des perspectives autour de diverses thématiques. Ce point d'étape permettra de réactualiser le projet de service du SESSAD, en vue de l'évaluation externe qui se tiendra la même année.

■ Positionnement sur le pôle appui à la scolarité (PAS)

Un pôle d'appui à la scolarité est un dispositif en appui direct des professeurs et des élèves à besoins éducatifs particuliers, au sein même des classes. En 2025, 2 PAS existe en Haute-Vienne (Saint-Junien et Bellac). En 2026 et 2027, l'ARS et l'Éducation Nationale souhaite ouvrir 12 PAS supplémentaires, de ce fait, l'APAJH souhaite se positionner.

■ Développement de l'Entreprise Adaptée

Que ce soit au niveau de l'activité de manière générale, mais aussi en interne, en prenant en compte la QVCT, afin d'apporter un cadre de travail confortable pour les professionnels.

■ Colloque autour des situations complexes

De par son expérience et sa volonté de transmettre, l'APAJH organisera un colloque en fin d'année 2026, sur la thématique : *complexité et grande complexité : mieux connaître pour mieux accompagner.*

...en lien avec le projet associatif *

1

Défendre les droits des personnes en situation de handicap

2

Assurer le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées

1. Placer la personne accompagnée au centre : l'autodétermination
2. Faire connaître les droits fondamentaux de chacun et accompagner leur expression individuelle et collective
3. Assurer un bien-être au quotidien
4. Rester mobilisé pour une réponse accompagnée pour tous

3

Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité

1. Assurer la mise en œuvre des recommandations des bonnes pratiques professionnels de l'HAS
2. Proposer un développement permanent des compétences aux professionnels
3. Tendre vers l'obtention des certifications qualité
4. Placer l'éthique au cœur de nos pratiques

4

Poursuivre le développement de l'offre de service

5

Être porte-parole des personnes en situation de handicap dans les instances locales

6

Innover

7

Engager l'association dans la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)



Association pour Adultes et Jeunes Handicapés

44, rue Rhin et Danube - 3ème étage
87280 LIMOGES

05 55 37 62 86

siege@apajh87.fr

www.apajh87.fr

